

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION – RÉOLUTION CA23 09 0143**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2023, la résolution suivante :

Résolution CA23 09 0143 autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel d'une hauteur de dix-neuf étages hors-sol pour la phase IV du projet Voltige — (dossier 1239141001).

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, a reçu l'approbation du Service de l'urbanisme et de la mobilité et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 7 juin 2023.

Cette résolution est entrée en vigueur le 7 juin 2023 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

**FAIT** à Montréal, le 16 juin 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert